



RAPPORT DE LA PLENIERE STATUTAIRE REUNIE EN
SESSION ORDINAIRE LE 17 SEPTEMBRE 2015 A YAOUNDE

Le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) a tenu sa plénière statutaire le jeudi 17 septembre 2015 dans la salle de conférence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé (Cameroun) sous la présidence de Monsieur **ALAMINE OUSMANE MEY**, Ministre des Finances du Cameroun, Président en exercice du GABAC.

Etaient présents ou représentés :

MEMBRES

Cameroun :

- Monsieur **ALAMINE OUSMAN MEY**, Ministre des Finances, **Président** ;
- Monsieur **Hillman EGBE ACHUO**, Conseiller Technique N°1, Ministère de la Justice ;
- Madame **Virginie EBESSA**, Délégation Générale à la Sûreté Nationale ;

Centrafrique :

- Monsieur **Aristide SOKAMBI**, Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, chargé de la Réforme Judiciaire et des Droits de l'Homme, **Vice-Président** ;
- Monsieur **Abdallah KADRE**, Ministre des Finances et du Budget ;
- Monsieur **BISSA**, Directeur de Cabinet du Ministre de la Sécurité Publique et de l'Emi-Immigration ;

Congo :

- Monsieur **Alphonse Dinard MOUBANGAT**, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Réforme de l'Etat ;
- Monsieur **Roger KOUNI OKOGNA**, Directeur Central de la Police Judiciaire ;

Gabon :

- Madame **Marie Julie BILOGO BI-ZENDONG**, Ministre Délégué, Ministère de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective ;
- Monsieur **ENGNENG NZOLO**, Conseiller Juridique du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique de l'Immigration et de la Décentralisation ;

Guinée Equatoriale :

- Monsieur **Miguel ENGONGA OBIANG EYANG**, Ministre des Finances et du Budget ;
- Madame **Evangelina Filomena OYO EBULE**, Ministre de la Justice, du Culte, et des Institutions Pénitentiaires

Tchad

- **Monsieur Ahmat Mahamat BACHIR** ; Ministre de la Sécurité Publique et de l'Intégration
- **Monsieur DJASRAH NGARTIGAL Sanngar**, Secrétaire Général adjoint au Ministère des Finances et du Budget ;

BEAC

- **Monsieur Daniel NGASSAKI** Secrétaire Général ;

Commission CEMAC :

- **Monsieur Hassan Adoum BAKHITHAGGAR**, Commissaire ;

COBAC :

- **Monsieur Marcellin Stanislas GREBABA.**

CCPAC :

- **Colonel MATANGUI DE GAULLE.**

OBSERVATEURS :

GAFI : Monsieur Vincent SCHMOLL, Secrétaire Exécutif adjoint ;

ONUDC : Monsieur Oleksiy FESHCHENKO, Conseiller Lutte Anti Blanchiment ;

Monsieur Alain NKOYOK, OIC Chief ;

Monsieur Maurice JEUNET, Mentor GABAC.

CNUCT : Madame Delphine SCHANTZ

Banque Mondiale : Madame Pereira GONCALVES

SECRETARIAT PERMANENT :

- **Monsieur MBOCK Désiré Geoffroy**, Secrétaire Permanent ;
- **Monsieur BITSY Saturnin**, Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux ;
- **Monsieur Etienne TABI MBANG**, Directeur des Etudes et de la Prospective ;
- **Monsieur BOUSSENGUI Jean Baptiste**, Directeur Administratif et Financier.

L'ordre du jour comportait neuf points dont l'examen de sept a été ouvert aux observateurs et dont l'examen de deux a fait l'objet d'un huis clos.

Points à l'ordre du jour ouverts aux observateurs :

1. Adoption des relevés de conclusions de la plénière de 2013;
2. Rapport d'activités à mi-parcours de l'exercice 2015 ;
3. Programme d'activités 2016;
4. Projet du Règlement portant Règlement Intérieur du GABAC

5. Modèle de Décret portant création d'un organe de coordination des activités de la LAB/CFT ;
6. Exercices de Typologies sur l'utilisation abusive des OBNL aux fins de blanchiment des Capitaux et le financement du Terrorisme ;
7. Notes d'information : Rapport à mi-parcours sur l'Etude relative aux nouveaux moyens de paiement – Termes de référence de l'exercice de typologie sur le financement du Terrorisme.

Points à l'ordre du jour examinés à huis clos :

- Annexe au Projet de Règlement Intérieur ;
- Etats financiers et Projet de Budget du GABAC pour l'exercice 2016.

Dans son propos introductif, le Ministre des Finances du Cameroun, Président en exercice du GABAC, a d'abord, exprimé aux participants, la gratitude du Gouvernement camerounais pour le choix de Yaoundé pour abriter les travaux de la Plénière Ministérielle du GABAC. Il a ensuite souhaité, au nom du peuple Camerounais et en celui du Président de la République, son Excellence Monsieur **Paul BIYA**, la bienvenue à tous les participants. Enfin, il a salué la présence constante des partenaires techniques qui ne cessent d'accompagner le GABAC dans l'accomplissement de ses missions.

Après avoir fait vérifier le quorum, le Président de la séance a donné la parole à Monsieur le Secrétaire Permanent du GABAC aux fins de présenter chacun des dossiers de la première partie de l'ordre du jour, soumis à l'examen de la plénière.

Sur le premier point relatif à l'adoption du relevé des conclusions de la plénière tenue en 2013 à Paris : La plénière a souhaité qu'un procès verbal et un communiqué de presse soient présentés en lieu et place d'un relevé de conclusions.

Sur le deuxième point relatif au Rapport d'activités à mi parcours de l'exercice 2015, la plénière a souhaité que dorénavant, les rapports contiennent des commentaires et recommandations formulés à l'issue de la conduite d'une activité, ce qui permettra aux instances supérieures de prendre des mesures idoines. Après débats, le rapport à mi parcours exercice 2015 a été adopté.

Sur le troisième point relatif au programme d'activité, Monsieur le Secrétaire Permanent a indiqué que le programme d'activité exercice 2016 s'articule autour des axes principaux suivants :

- La conduite des exercices de typologie ;
- Les évaluations mutuelles ;
- Le renforcement des capacités du Secrétariat permanent et des Etats ;
- La coopération.

Après débats, le programme d'activités de l'exercice 2016 a été adopté.

Sur le quatrième point relatif au projet de règlement intérieur du GABAC, la plénière a souhaité une relecture dudit projet par un groupe de travail restreint. Elle a souhaité que ledit projet soit accompagné d'un exposé des motifs.

Sur le cinquième point relatif au projet de modèle de décret portant création d'un comité national de coordination des actions de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération, le Secrétariat permanent a indiqué que la création de ce comité est en conformité avec la recommandation n° 31 du GAFI qui invite les Etats à se doter d'une structure nationale de coordination des actions de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

En effet, a-t-il indiqué, les évaluations mutuelles des dispositifs des Etats de la sous région ont révélé qu'aucun Etat de la CEMAC n'est doté d'une structure de coordination, de sorte que tous les Etats évalués ont obtenu la notation non conforme pour la recommandation 31.

A sa suite, et se fondant sur ce que chaque Etat étant doté de structures dédiées au renseignement, la plénière a recommandé la mutualisation du renseignement financier et la mise en œuvre dans chaque Etat, d'une coordination de politiques nationales de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme intégrant toutes les instances concernées par la lutte contre ces phénomènes.

Sur le sixième point relatif à l'exercice de typologie sur les vulnérabilités inhérentes à l'utilisation abusive des OBNL à des fins de blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la plénière a décidé de l'adoption rapport y relatif sous réserve de sa consolidation après enrichissement par les contributions des partenaires.

Sur le rapport à mi-parcours de l'étude sur les nouveaux moyens de paiement, la plénière a pris acte de l'évolution de cette étude et a souhaité qu'elle soit conduite à son terme.

Sur les termes de référence relatifs à l'exercice de typologie sur le financement du terrorisme, la plénière en a pris acte et à encourager le GABAC a entamé cette étude dont l'importance est avérée.

Les points de l'ordre du jour ouverts aux observateurs étant épuisés, le Président du GABAC a donné la parole aux Partenaires Techniques présents pour leurs éventuelles observations.

Prenant la parole en leurs noms, Monsieur Vincent SCHMOLL Secrétaire Exécutif Adjoint du GAFI a dans l'ensemble, remercié le GABAC pour les avoir invité à cette plénière, et encouragé cette Institution à aller de l'avant dans l'accomplissement de ses missions et s'est dit disposé à lui apporter leur appui technique à dans sa mission de lutte contre le blanchiment des capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération.

La Plénière a entamé ses travaux à huis clos par l'examen et l'adoption des annexes au Règlement intérieur du GABAC.

Après avoir examiné les rapports d'audit financier du GABAC pour les exercices 2011, 2012 et 2013 tel qu'elle l'avait prescrit à l'issue de la plénière d'octobre 2013, la plénière a constaté

que la gestion des ressources allouées étaient en conformité avec les standards en la matière depuis la prise de fonction du Secrétaire Permanent concernant l'exercice 2013. Elle a souhaité, pour ce qui est des deux premiers exercices, la présence de l'auditeur lors de la prochaine session pour un complément d'éclairage.

Abordant le dernier point inscrit à l'ordre du jour, la plénière a émis un avis favorable sur le projet de budget du GABAC pour l'exercice 2016 et instruit le Secrétaire Permanent de le transmettre au Comité Ministériel en vue de son adoption.

A l'issue des échanges et des éclaircissements donnés par Monsieur le Secrétaire Permanent du GABAC sur les différents points, les Résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolution N°1:

Après avoir pris connaissance du Rapport d'activités à mi parcours pour le compte de l'exercice 2015 et du programme d'activités du GABAC pour l'exercice 2016 :

- **Prend acte de l'exécution des activités du GABAC pour le compte de l'exercice 2015 et prescrit au Secrétariat Permanent de poursuivre la réalisation des activités restantes ;**
- **Adopte le programme d'activités du GABAC pour le compte de l'exercice 2016 et prescrit au Secrétariat permanent d'en assurer la mise en œuvre.**

Résolution N°2:

Après avoir examiné le projet de Règlement portant Règlement intérieur du GABAC :

- **Décide de la mise en place d'un Comité restreint aux fins de la relecture du projet de Règlement portant Règlement intérieur du GABAC ;**
- **Décide également de soumettre à l'adoption le projet révisé suivant la procédure de la consultation à domicile.**

Résolution N°3:

Après avoir pris connaissance du rapport de l'exercice de typologies sur l'utilisation abusive des organismes à but non lucratif à des fins de blanchiment d'argent et du financement du terrorisme :

- **Décide de proroger de deux(2) mois la durée de la mission du Groupe de travail sur les OBNL afin de permettre l'enrichissement du rapport et la prise en compte des observations faites par les partenaires du Secrétariat du GAFI , du Comité Drogue et le Crime (ONUDC) .**
- **Décide d'une large diffusion par le Secrétariat Permanent du Rapport final consensuel.**

Résolution N°4:

Après avoir pris connaissance du projet des termes de référence de l'Exercice de typologie sur le Financement du Terrorisme en Afrique Centrale.

Adopte lesdits termes et prescrit au Secrétaire Permanent de prendre toutes les dispositions pour la conduite de l'Exercice de typologie sur le Financement du Terrorisme en Afrique Centrale.

Résolution N°5:

Après examen de la proposition relative à la création du Comité de coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, et de la prolifération des armes de destruction massive :

- **Recommande la mutualisation du renseignement financier et la mise en œuvre dans chaque Etat d'une coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme intégrant toutes les instances concernées par la lutte contre ces phénomènes ;**
- **Invite les instances nationales à organiser au mieux des Institutions existantes, la coordination des Instances de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en synergie avec les autres organes en charge du renseignement.**

Résolution N°6:

Ayant pris connaissance des exigences relatives à l'admission du GABAC comme ORTG, réaffirme sa reconnaissance des Recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) sur le blanchiment des capitaux, le financement du Terrorisme et de la prolifération comme standard de référence en la matière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la séance a levé la séance à 14 heures 30